

sera composé des mêmes membres que l'an dernier. Je propose que le comité se réunisse demain matin. Il pourra alors présenter son rapport demain après-midi afin que nous puissions l'étudier jeudi.

Le comité des divorces aimeraient à se mettre à la tâche le plus tôt possible. Je propose donc que le Sénat approuve dès demain après-midi le rapport du comité de sélection en ce qui intéresse le comité des divorces seulement, afin que ses membres puissent se réunir le lendemain en vue de s'organiser, si tel est le désir du président. De cette façon, le comité des divorces serait en mesure de présenter son premier rapport dès jeudi. La composition des autres comités ne sera approuvée que jeudi.

Mes honorables collègues ont sans doute remarqué que je n'ai pas fait mention de l'Adresse en réponse au discours du trône. A mon avis, il n'est pas convenable d'aborder le débat sur l'Adresse dans l'état où se trouve présentement l'enceinte du Sénat. Je propose donc de remettre ce débat à mardi soir prochain. J'ai prié le sénateur Bois de proposer l'Adresse, et le sénateur Sydney Smith, de l'appuyer. Bien entendu, cela dépend de toute mesure qu'on pourra nous soumettre, bien que jusqu'ici je n'en aie reçu aucun avis.

Honorables sénateurs, le programme que je viens de tracer n'est que provisoire; j'espère qu'il obtiendra l'assentiment de mes collègues.

L'honorable M. Haig: Honorables sénateurs, je tiens à remercier l'honorable leader de sa franche déclaration. A mon avis, tous verraient d'un bon œil qu'on procède ainsi plus souvent.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, je propose que le Sénat s'ajourne maintenant pour se réunir de nouveau au son du timbre, soit vers 10 heures 55.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

STATUE DE SIR ROBERT BORDEN

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je dois vous faire part qu'à 11 heures 50, ce matin, on inaugurerà une statue érigée

à la mémoire de sir Robert Borden sur le parterre à l'ouest de l'Édifice de l'Ouest.

Cette inauguration paraîtra sur les écrans de télévision installés à l'entrée du Hall d'Honneur de l'édifice central, où la cérémonie se poursuivra immédiatement après l'inauguration. Les honorables sénateurs et les membres de leurs familles sont cordialement invités à y assister.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

PROROGATION

DISCOURS DU TRÔNE

L'honorable Patrick Kerwin, député de Son Excellence le Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes arrive avec son Orateur. Il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session (spéciale) de la vingt-deuxième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La situation internationale a, heureusement, pris une tournure telle, qu'il n'a pas été nécessaire de reprendre la session que je clos en ce moment.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux fins de la participation du Canada à la Force d'urgence des Nations Unies, en exécution des obligations assumées par notre pays envers l'Organisation des Nations Unies sous le régime de la Charte, ainsi qu'à l'assistance aux victimes des récents événements tragiques de Hongrie.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence continuer à bénir et à protéger notre nation.

Son Honneur le Président:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de proroger le présent Parlement qui se réunira de nouveau ici un peu plus tard aujourd'hui; le présent Parlement est donc prorogé.